

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS
MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
CS 40107
69440 MORNANT

Envoyé en préfecture le 11/07/2023
Reçu en préfecture le 11/07/2023
Publié le
ID : 069-246900740-20230704-BC_2023_059-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Délibération n° BC-2023-059

L'an deux mille vingt-trois
Le quatre juillet à dix-sept heures
Le Bureau Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud
PFEFFER.
Date de convocation : 28 juin 2023

Nombre de membres :

En exercice	16
Présents	13
Votes	13

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN,
Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier
BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN

ABSENTS / EXCUSES :

Jean-Pierre CID, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle BROUILLET

Rapporteur : Monsieur Yves GOUGNE, Vice-Président délégué à la Cohésion
sociale, aux Services à la Population et aux Relations extérieures

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par
arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1^{er} juin 2021 et notamment ses
compétences en matière d'Activités Culturelles,

Vu la délibération n° CC-2023-001 du Conseil Communautaire du 24 janvier 2023
donnant délégation au Bureau Communautaire pour approuver les conventions de
partenariat nécessaires au bon fonctionnement des activités du service Culturel,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie Sociale » du
6 juin 2023,

CULTURE

**Soirée Cinéma
allemand**

Depuis sa création, le Comité de Jumelage intercommunal entretient des liens
réguliers avec le Théâtre Cinéma Jean Carnet (TCJC) dans le cadre de ses
relations avec Pliezhausen et plus largement pour :

- Faire vivre l'envie d'aller vers l'autre, connaître un autre pays, d'autres
traditions...
- Organiser des échanges citoyens et créer des actions partagées autour de la
Culture allemande

Pour la 4^{ème} année et ouverte à tous les publics (puisqu'intégrée au programme
cinéma habituel), une soirée autour du cinéma allemand est annoncée pour le
vendredi 6 octobre 2023 avec :

- 2 films à l'affiche en VO, dont une proposition à 18h pour les élèves des
collèges du territoire inscrits en cours d'allemand
- des temps d'échanges autour d'un service restauration légère entre les
2 séances, composée de spécialités sucrées/salées.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Bureau
Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire

Transmis en
Préfecture le 11/07/23
Notifié ou publié
le 11/07/23
Le Président

VALIDE l'organisation de la soirée cinéma allemand en date du 6 octobre 2023
dans le cadre du programme habituel des séances du TCJC, en collaboration avec
le Comité de Jumelage intercommunal.

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-246900740-20230704-BC_2023_059-DE

*La présente délibération
peut faire l'objet d'un
recours gracieux auprès
du Président ou d'un
recours en annulation
devant le Tribunal
Administratif de Lyon,
184 rue Duquesclin 69003
Lyon / www.telerecours.fr,
dans un délai de 2 mois
suivant sa publication*

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 11 JUILLET 2023
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,
Renau PFEFFER

